



REPERES SUR LE FONCTIONNEMENT DES REGROUPEMENTS D'ADAPTATION MIS EN SECTEUR

Afin de faciliter et d'optimiser la mise en place du travail par secteur des Maîtres E et G, il est indispensable de se concerter et d'avoir des documents qui fassent **le lien**.

Le groupe de coordination de secteur est l'instance permettant la coordination du travail fait par l'enseignant ou les enseignants spécialisés d'un secteur donné.

Composition du Groupe de Coordination :

- ✦ Les directeurs des écoles du secteur.
- ✦ Les enseignants A.I.S du secteur.
- ✦ L'animateur-formateur :
 - Denis SKOURATKO pour REIMS-ARDENNES
 - Isabelle GEORGET pour CHALONS EN CHAMPAGNE - EPERNAY - VITRY LE FRANÇOIS
- ✦ La responsable A.I.S en fonction de l'ordre du jour.
- ✦ Le psychologue du réseau en fonction de l'ordre du jour.

Objectifs :

- ✦ Préparer et étudier la définition des liens avec chaque école du secteur.
- ✦ Etablir des pistes de travail pour l'année en cours et préparer l'année suivante pour assurer une continuité.
- ✦ Evaluer les effets produits par le travail des enseignants spécialisés et la démarche A.I.S des écoles.

Modalités :

- ✦ Une fois par trimestre pour l'année scolaire 2005/2006.
- ✦ Possibilités d'autres rencontres dans l'année à la demande d'un enseignant spécialisé ou d'autres membres du groupe :
 - pour un besoin spécifique d'organisation.
 - pour une régulation si la nécessité s'en fait sentir.